

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 62 (1924)
Heft: 10

Artikel: Chez nous : à la rivièra vaudoise
Autor: Aubert, Henry
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-218633>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

— Je n'en doute pas. Ce n'est pas moins extrêmement malheureux.

— Malheureux ? répéta le cultivateur qui, à son tour, ne comprenait plus.

— Certainement, extrêmement malheureux pour le pays tout entier.

— Monsieur veut rire ?

— Avec votre impassibilité et votre talent de parler pour ne rien dire, vous eussiez fait un incomparable avocat. Pour vous, il est trop tard ; mais si vous avez un fils qui tienne de son père, n'hésitez pas à suivre mon conseil, faites-en un homme de loi. Vous pouvez en être certain, il n'aura pas son pareil !

Là-dessus, le donneur de conseil tourna les talons et s'en fut à Praz-Novi.

— Après tout, l'idée n'est pas si mauvaise, conclut le paysan songeur, puisqu'on ne sait que faire de mon crapaud de gamin...

Henry Chardon.

Le pain. — Un directeur de théâtre qui ne payait pas ses artistes, vivait néanmoins d'une façon très confortable. Un des affamés de sa troupe arrive un jour chez lui, au moment du dîner, et voit sur la table un superbe poulet.

— Quoi, s'écrie-t-il, quand nous crevons de faim, vous vous offrez de la volaille ! Eh bien, celle-ci, ce ne sera pas vous qui la mangerez.

Et, s'emparant du poulet, il s'enfuit.

Arrivé dans la rue, il s'entend appeler ; il lève la tête et voit son directeur qui, de sa fenêtre, lui crie :

— Eh bien ! Et du pain, animal !

Et il lui en jette un de deux livres.

LA MANIÈRE DE VIVRE DE NOS ANCÊTRES

(Suite).

Comment il se faut gouverner pour conserver particulièrement la beauté des dents.

POUR avoir les dents belles, il faut qu'elles soient blanches, polies, fermes et bien encharnées. Pour conserver donc leur beauté, on doit soigneusement éviter tout ce qui les peut noircir, rouiller, esbranler et descharner.

L'air froid est ennemi des dents. Toutes viandes crues, visqueuses, grasses, douces, acerbées, dures et qui sont actuellement froides ou excessivement chaudes nuisent infiniment aux dents. Car les crues envoient plusieurs vapeurs qui les noircissent et rouillent ; les visqueuses, grasses et douces laissent beaucoup d'ordure et les acerbées les agacent et font une stupeur, à cause de leur aspreté et inégalité ; les dures les esbranlent fort, les trop froides ou trop chaudes les offensent aussi par leur intempérature. Il faut user de chairs qui ayant bon suc et qui se digèrent fort aisément. Car pour avoir belles dents, on doit surtout avoir soigné de l'estomac. Les chairs de porreaux et d'aigneaux et toutes fritures leur sont extrêmement contraires, comme est aussi l'usage ordinaire des fruits qui sont trop humides. Les anciens remarquent que les porreaux gastent du tout les dents et les gencives. Les bouillons par trop chauds comme toutes autres viandes extrêmement chaudes les gastent aussi. Le laitage, le fromage, la pâtisserie, les tartres, les légumes pareillement les gastent. Le sucre sur toutes choses les noircit.

Il faut mascher la viande des deux costez également pour ce qu'en maschant d'un costé seulement, les dents oysives se corrompent. Il faut boire le vin bien trempé et qu'il ne soit point doux, ny trop froid.

On doit estre soigneux de tenir les dents bien nettes apres le repas, et pour ce les cure-dents de loutisque, de meurte, de romarin, de cyprès et d'autres bois qui ont quelque astriction sont tres-propres. Il ne les faut pas nestoyer avec le couteau, ny avec une espingle, ny avec de l'or ou de l'argent, comme font plusieurs pour ce que cela lasche les ligaments. Il ne faut pas aussi trop longuement y fouiller, principalement quand on est subject aux fluxions. Après avoir bien nettoyé les dents, on les pourra laver avec un peu de vin trempé.

Remedes propres pour blanchir, pöllir, affermir et enchanter les dents :

La pierre ponce, le sel, l'alun, le crystal, le corail, les coques d'œufs, les coquilles d'escargots et d'escrives, l'os de seiche, la corne de cerf, la myrrhe, l'encens et tous autres médicaments dessicatifs et detersifs sont recommandez pour blanchir et polir les dents. On les réduit en poudre et quelquesfois en cendre, et en fait-on dentifrices, en y adjoustant quelques aromatics, comme canelle, girofle, muscade, pour donner odeur aux autres engrediens.

Si vous desirez de faire une poudre exquise, pour blanchir et nettoyer les dents : prenez du cristal pour une dragme et demie, du corail blanc et rouge, du sel commun, de chacun une dragme, de pierre ponce et l'os de seiche de chacun deux scrupules, du marbre bien blanc, d'albastre, d'alun de roche fin, de racine d'Iris de Florence, de graine d'escarlate et de canelle, de chacune demie dragme, de perles bien préparées un scrupule, de bon musc dix grains ; mettez tout cela en poudre bien subtile et en frottez les dents tous les matins. Et les lavez après avec du vin blanc...

Si les dents sont fort noires et limoneuses : prenez de la farine d'orge et du sel commun de chacun deux dragmes ; meslez cela avec du miel et en faites une paste, laquelle mettez, sur du papier, sécher au four. Puis adjoustez des cancre bruslez, de pierre ponce, de coques d'œufs, d'alun, de chacun deux dragmes, d'escorce de citron une dragme. Apres avoir redigé tout en poudre, frottez en les dents. Les racines de guimauves bien préparées nettoient et blanchissent fort les dents, boüillies dans de l'eau avec du sel, de l'alun et un peu d'Iris de Florence. Des poudres susdites vous en pouvez faire opiate, en y adjoutant du miel.

Si vous voulez faire une eau distillée, pour blanchir les dents et nettoyer les gencives pourries : prenez souffre vif, alun, sel gemme, de chacun une livre, de vinaigre quatre onces ; tirez en l'eau avec une cornue à feu lent. L'esprit de vitreol, meslé avec un peu d'eau commune, blanchit merveilleusement les dents et est un des plus singuliers remedes...

Si les dents sont descharnées, il faut faire renaître la chair des gencives avec les remedes suivans : Faites une poudre avec alun, corail rouge, encens et son escorce et un peu d'iris et d'aristoloche et en mettez dessus les gencives, ou prenez d'alun de plume, de balaustes et du sumach, de chacun deux dragmes, du bois d'aloës, du souchet, de la myrrhe et du mastic, de chacun une dragme : faites en une poudre pour appliquer sur les gencives...

Il y en a qui prennent tous les matins un grain de sel à la bouche et le laissent fondre : après ils s'en frottent les dents avec la langue mesme, et tiennent que cela blanchit et r'assure les dents et empesche la corruption des gencives.

Le moyen de faire les cheveux beaux :

Pour faire les cheveux blonds, prenez des fleurs de geneste et de stocas de chacune une once, des lupins crus concassez, de la raclure de bouys, escorce de citron, racine de gentiane et berberis, de chacune une once et demie ; faites tout bouillir en eau nitreuse, pour s'en laver les cheveux plusieurs jours.

Prenez une once de miel et une dragme de safran et les meslez fort avec un jaune d'œuf, puis le destrempez en lessive de barbier en laquelle mouillerez vostre peigne, quand vous vous peignerez. En ce faisant, vous rendrez vos cheveux dorez.

Prenez de la lie de vin bruslée, trempée une nuit en huile de lentisque, et vous en oignez les cheveux. Par ce moyen, vous les ferez devenir jaunes.

Le son fricassé dans une paësle est propre aux frictions de la teste, pour nettoyer et dégraisser les cheveux et leur donner beau lustre.

(A suivre).

N. B. — Dans le précédent article, lire : lait de chèvre au lieu de lait de chène.

UN BAISER

(Sonnet à M. E. Hancès),

Pierre à son ami Paul :

Je me souviens d'un soir
Où nous allions, nos yeux dirigés vers la terre.
Le silence de tout semblait plein de mystère :
Nous marchions sans parler, nous cherchions sans rien voir.

Mon aimée était lasse, elle voulut s'asseoir.
Alors, je la menai vers un banc solitaire.
La nature était calme et portait à se taire,
Nous nous sommes perdus dans le feuillage noir...

Mon amante était triste en rêvant, je suppose
A l'amour qui finit le plus souvent sans cause :
Moi je fis des serments en contemplant les cieux.

Je pourrais oublier tant de promesses faites,
Mais jamais le baiser que je mis sur ses yeux...

Paul à son ami Pierre :

Elle ôta ses lunettes ?

André Marcel.



A LA RIVIÈRE VAUDOISE

QUI ne connaît le riant village qui s'étend à peu près du lac au pied de la colline sur laquelle se dresse le château des Crêtes : les « villas Dubochet » pour ne pas les nommer. D'aucuns, en les contemplant du point d'un de nos vapeurs, s'étonne et se demande quelle peut être leur origine et la raison qui a guidé le propriétaire de ces villas, lorsqu'il les a fait édifier.

Eh ! bien, voici. Par la plume de M. Henry Aubert, la « Feuille d'Avis de Montreux » nous renseigne.

Après avoir subi pendant la dernière guerre une crise terrible, les Villas Dubochet connaissent à cette heure une grande prospérité.

Elles sont toutes louées.

Aussi ce que nous allons en dire n'est pas une réclame intéressée. C'est le juste éloge d'une création originale et qui fait honneur à Montreux.

Les personnes les plus âgées parmi nous se rappellent le temps où le parc et les villas n'existaient pas. Il y avait à la place un terrain d'alluvions, vaste et triste étendue de pierres roulées par la Baie de Clarens. C'étaient les « Pierriers ».

Un habitant de la contrée, M. Vincent Dubochet, qui venait d'édifier le Château des Crêtes et de le meubler avec un goût exquis, craignant que l'on n'élève au pied de sa nouvelle demeure des établissements industriels et de hautes cheminées susceptibles de lui faire tort, acheta les Pierriers et eut l'idée d'y créer un groupe de maisons de plaisance au milieu des arbres.

Vincent Dubochet était né à Chailly sur Clarens le 28 mars 1793. Arrivé à Paris à l'âge de vingt ans, il entra comme simple commis à la banque Vassal. Son activité, son intelligence le signalèrent à l'attention de ses chefs, et en quelques années il devint un des principaux associés de la maison.

Le gaz d'éclairage venait de faire son apparition. Frappé du parti immense que l'on pouvait tirer de cette découverte, V. Dubochet installa une des premières usines à gaz de Paris. Les résultats de l'entreprise lui prouvèrent qu'il ne s'était pas trompé. Quelques années plus tard, de nombreuses usines similaires s'élevaient dans tous les quartiers de la grande ville, construites par des initiatives isolées.

V. Dubochet comprit que cette organisation était défectueuse, qu'elle grevait l'exploitation de frais considérables et inutiles ; aussi conçut-

il le projet de réunir toutes ces entreprises en une seule, et fonda-t-il la Compagnie parisienne du gaz, qui fut une des créations les plus fructueuses du siècle dernier.

Revenu vers 1860 passer l'été dans son pays natal, il y loua les Bassets Puenzieux, qu'il habita pendant plusieurs années.

Entre temps, il s'était rendu acquéreur de ce que la tradition rousseauiste appelait le « Bosquet de Julie », et y avait fait construire le château des Crêtes.

Son ami Alphand, le célèbre ingénieur de la Ville de Paris, créateur du Parc du Trocadéro, du Bois de Boulogne, du Bois de Vincennes, des Buttes Chaumont, du Parc des Champs-Élysées et du Parc Monceau, directeur général des travaux de l'exposition universelle de 1889, venait souvent se reposer aux Crêtes. C'est pendant la villégiature qu'il y fit en 1869 qu'il dressa le plan des Villas, dont l'exécution fut confiée à l'habile architecte veveysan Louis Maillard, le même qui a élevé le Nouveau Collège de Montreux.

Vincent Dubochet était alors presque octogénaire. Il fallait se hâter. Les travaux commencèrent en 1874 et durèrent deux ans. Le terrain était aride, avons-nous dit. On y amena de la terre arable de Savoie, de quoi couvrir 40.000 mètres carrés. De sorte que les habitants des villas peuvent se croire en terre française. Le fait que la propriétaire actuelle, héritière de Dubochet, est une dame d'outre-Jura, ajoute à l'illusion.

Il y a vingt et une villas, toutes différentes les unes des autres. La fantaisie la plus charmante a présidé à leur construction. L'intérieur est gracieux autant que confortable. A l'origine, la décoration de chaque pièce — papiers, rideaux, tentures — était harmonisée avec le dessin et la couleur du mobilier. Ce mobilier, cossu, solide, élégant, venait tout droit de Paris. Depuis lors, on y a introduit quelques changements nécessités par l'usage, mais l'ensemble est resté sympathique. On irait loin avant de trouver des draperies aussi riches, des toiles de Jouy aussi merveilleuses. V. Dubochet aurait consacré deux millions et demi à cette œuvre, le parc et le quai compris.

Les villas se louent meublées. On y est chez soi. Chaque maison a son jardin clos et sa grille à elle. Le parc se pare, de mai à septembre, de beautés successives. Ce sont, chaque mois, de nouvelles floraisons et de nouveaux parfums. Les roses y sont opulentes, les buissons pleins de mystère, les épaisses frondaisons nombreuses. Des peupliers s'y balancent comme des pensées fières et hautes. Les murs reçoivent le soleil tout le long du jour. Il est absurde de dire que l'humidité y règne en maîtresse. C'est là une calomnie colportée par des domestiques ignares. Si les parois suintaient, si les caves se couvraient de salpêtre, Octave Feuillet n'y serait pas venu vingt ans de suite, Emile Olivier, Camille Perrier, des artistes illustres, des aristocrates difficiles n'en auraient pas fait leur séjour de prédilection.

C'est qu'on y est tranquille. Les bruits extérieurs n'y pénètrent pas. On n'y a pas de poussière non plus, pas de voisinage désagréable. On peut s'ignorer d'une maison à l'autre.

Henry Aubert.

Un traitement de paresseux. — Un docteur recommande la cure de lit à tous les neurasthéniques, et l'on sait s'ils sont nombreux dans la vie moderne, si enfiévrée ! On demande donc à ce docteur ce qu'il fallait faire pour guérir complètement la neurasthénie :

— Rien, répondit-il. Il suffit de rester au lit. Ce n'est pas difficile. D'ailleurs, le lit est le seul remède contre le surmenage des nerfs. Restez de temps en temps un jour au lit et vous verrez. Coupez les traces de vos affaires par une bonne cure de lit, mais le lit tranquille sans lecture ni cigares. Surtout baissez les stores. Il ne faut pas trop de lumière. Exercez-vous à ne pas penser avec excès. Ne mangez pas beaucoup, buvez peu, et vous m'en direz des nouvelles...

Avis aux intéressés !

Le bon remède. — Un bon pasteur des environs de X., à qui l'on demandait un jour ce qu'était la moralité dans sa paroisse, répondit :

— Cela dépend des raisins.

— Comment cela

— Oui : quand il y a des raisins, il y a du vin, et quand il y a du vin, on se grise un peu plus. Alors il y a des chutes dans les fossés, et puis il y a aussi des maris qui battent leurs femmes. Mais, sur ce point, j'ai trouvé un excellent remède.

— Ah ! et lequel ?

— Oh ! c'est bien simple. Quand une femme vient se plaindre à moi, je lui montre des fioles pharmaceutiques savamment étiquetées en latin : « aqua stillata, vinus putei », etc. Je lui dit alors : « Vous voyez bien cette drogue ; elle est précieuse. Vous en prenez une gorgée chaque fois que vous verrez votre mari rentrer à la maison pris de boisson. Mais n'ayez pas cette gorgée : gardez-la soigneusement dans votre bouche jusqu'à ce que votre mari soit couché et dorme. A ce moment seulement vous pourrez avaler. » et je vous garantis que vous ne serez pas battue.

— Et cela réussit ?

— Admirablement. Au lieu de quereller leur mari et de recevoir des coups, elles gardent dans la bouche leur drogue magique, qui n'est qu'une gorgée d'eau pure, et, s'il y a autant d'ivrognes, il y a du moins beaucoup moins de maris qui battent leurs femmes.

La Patrie Suisse. — Continuant sa remarquable série des « Villies suisses », commencée en 1901 avec Berne, la *Patrie suisse* du 27 février (No 794) consacre, à l'occasion du prochain tir fédéral, une très intéressante monographie, — due à la plume alerte et bien informée de M. Edouard Turrian, professeur, et illustrée de seize magnifiques vues, — à Aarau, chef-lieu du canton d'Argovie et berceau de la Société suisse des Carabiniers, qui va y célébrer son centenaire. Ce sera, pour beaucoup, une révélation, car la vie intime de nos villes, qui en est la caractéristique et en fait le charme, est généralement peu connue. Le même numéro nous apporte les portraits du professeur orientaliste et philanthrope Lucien Gautier, mort le 2 février, de John-L. Gignoux, le jeune et brillant diplomate, prématurément enlevé à son pays le 30 janvier et de dom Ignace Staub, le nouveau prince-abbé du monastère d'Einsiedeln. Des vues de Broc, d'Axenstein et d'un concours de ski complètent le fascicule, qu'illustrent vingt-sept gravures en taille douce, en particulier de jolies reproductions de costumes argoviens. E. B.



LE BONHEUR AU PAYS (à propos de l'émigration)

C'est un petit village appuyé au penchant de la montagne. Chacune de ses maisons semble être un bijou dans un écrin de verdure et, à son aspect la première pensée du touriste est qu'il ferait bon s'arrêter dans ce village pour y passer sa vie.

Son itinéraire ne se prêtant pas à un tel souhait, le voyageur continue son chemin qui le conduira aux sommets rêvés, mais non sans se retourner souvent pour apercevoir encore l'asile délicieux que le soleil inonde de ses rayons bienfaisants.

Les habitants de ce joli coin de terre vivent contents de leur sort ; chacun d'eux possède pour nourrir sa famille, une vache ou quelques chèvres, selon la part de terrain qu'il possède ; à une demi-heure du village, on a construit récemment une importante scierie où les jeunes hommes de la contrée trouvent un travail régulier et un gain suffisant à des gens simples et sans grande ambition.

En été, les jeunes filles et jeunes garçons se promènent, le soir venu, le long des sentiers en chantant ensemble les vieilles mélodies du pays.

En hiver, pendant les veillées où la lune brille, majestueuse dans le ciel, où la neige crie sous les semelles ferrées, une piste est bien vite établie et les parties de luge battent leur plein ; puis, ensemble toujours, en bande joyeuse, toute cette jeunesse entre chez l'un ou chez l'autre pour se chauffer et terminer la veillée en riant et en chantant.

L'agreste village est trop élevé au-dessus de la plaine pour en connaître les discussions, les jalousies ou les mesquines rancunes ; l'air pur qu'on y

respire assainit les corps et les âmes ; aussi se pourrait-il que ce fût de ce lieu privilégié qu'un poète a écrit :

Oh ! quels beaux jours je passe en ces lents,

Vieux bâtiments brunis par les années !

Content de peu, du pain noir et du lait,

J'y vis en paix d'innocentes journées...

Coulez, coulez, jours si doux à mon cœur ;

D'une paisible vie,

A l'abri de l'envie,

Qui peut troubler la joie et le bonheur ?

L'usine nouvelle ayant étalé ses toits rouges en dessous du village, il en sortit un jour le bruyant concert des machines. Les villageois avaient offert leurs bras et l'un des premiers enrôlés fut « Jean »... natif du village.

Depuis que ce jeune homme a perdu son père il s'est courageusement appliqué à faire valoir les quelques terres de l'héritage paternel. Secondé par sa mère, il a réussi : actuellement, au lieu de chèvres, il possède une vache. Par leur travail persévérant et leur stricte économie, il se tirent d'affaire, mais bien juste, car les terrains montagneux, malgré les sueurs dont on les arrose, ont peine à nourrir ceux qui les cultivent.

Si à l'âge de vingt-quatre ans, Jean n'a pas encore réalisé d'économies, il n'en est pas moins heureux de vivre auprès de sa mère, où, en réalité, il est à l'abri des soucis trop lourds et, chose bien précieuse aussi, voisin de certaine Lisette... à ses yeux la plus jolie des filles du village.

Depuis longtemps, il l'a mise à part de toutes ses compagnes, gardant pour lui seul l'image charmante de celle qu'il aime dans le secret de son cœur. Lorsqu'elle passe, simple et gracieuse, en lui adressant un gentil salut ou lorsqu'à la promenade du dimanche il se trouve comme par hasard à côté d'elle, il se plonge aussitôt dans un mutisme dont ses amis ont d'abord deviné la raison.

Cette raison, sa mère seule, selon Jean, a su la découvrir : et pour la mère comme pour le fils, Lisette est la seule digne de tendresse, l'unique dans son charme de douceur et de bonté.

Mais, dit parfois l'amoureux inquiet à sa tendre confidente, peut-être en préfère-t-elle un autre ? car jamais elle ne paraît prendre garde à moi plus qu'à un autre ; elle me salue gracieusement comme elle salue tout le monde ; mais c'est tout ; Lisette n'a pas même l'idée, je le vois bien, de me faire la moindre avance, comme les autres filles à ceux qui leur plaisent.

— Ne te fais pas de soucis, mon petit, répond la mère, va toujours ton chemin avec confiance, un beau jour l'occasion se présentera d'elle-même de vous expliquer ; et vous vous entendrez, j'en suis sûr !

Cette occasion, hélas ! ne tarda pas : la mort, après quelques jours de souffrance enleva à son fils cette bonne mère ; et Jean, bouleversé par ce coup aussi cruel qu'inattendu se trouva seul dans sa petite maison.

Ceux qui ont conduit au cimetière des âmes chéries peuvent seuls comprendre ce que fut pour le pauvre garçon le départ de celle dont il avait été l'unique joie depuis que le père l'avait quittée.

Le cœur déprimé, n'ayant d'autre pensée que celle de sa perte douloureuse, il continua à travailler, à tenir en ordre la maison qui, pour lui, n'était plus qu'un corps sans âme ; puis quand la nuit vient faire plus tristes encore les ténèbres de sa solitude, il va s'asseoir quelques instants sur le banc placé près du seuil de sa demeure déserte, ce banc où, pendant tant d'heureuses années il s'est trouvé si bien entre son père et sa mère, plus tard auprès de sa mère seule, avant d'aller se reposer des fatigues de la journée.

Depuis son deuil, il ne se trouve bien nul part, ne recherchant personne et se tient à l'écart de tout ce qui n'est pas son chagrin et son isolement : mais pourtant une question vient se poser parfois à son esprit désespéré : Que devient Lisette ? pourquoi ne passe-t-elle plus devant notre maison, comme autrefois, en rentrant, le soir avec ses amies ?

C'est au cimetière, au déclin d'un beau jour de printemps qu'il revoit Lisette :

Elle se tient debout devant la tombe sur laquelle vient pleurer le fils abandonné. Lorsqu'elle voit Jean s'avancer, son premier mouvement est de s'éloigner, mais aussitôt son cœur la conduit au devant de lui et elle lui tend la main en disant :

N'oubliez pas que la Teinturerie Lyonnaise

Lausanne (Chamblande) vous nettoie et teint aux meilleures conditions tous les vêtements défraîchis.